

La « restitution tardive des voies », maladie récurrente du RER



« Suite à une restitution tardive des voies, le train ne pourra pas être mis en place avant une vingtaine de minutes ». Dans les gares d'Ile-de-France, au cœur de l'été, on entend fréquemment ce type d'annonces. Le reste de l'année, les habitués du réseau francilien consomment plus volontiers de la « panne de signalisation », des « incidents voyageurs » ou de la « rupture de caténaire ».

Définition. La « restitution des voies », comme son nom l'indique, intervient après une période de maintenance, ou de travaux. Les voies sont dégagées de tout

obstacle, l'outillage est rangé, les abords sécurisés, et l'ensemble est inspecté, plutôt deux fois qu'une. Ensuite, les équipes en charge des travaux, internes ou externes à l'entreprise de transport, donnent l'autorisation de reprise du trafic. Mais il arrive que les travaux durent en longueur, que l'inspection n'ait pu se faire à temps, qu'un signal ne soit pas conforme. Il faut alors retarder le « feu vert ». C'est la « restitution tardive des voies ».



De quelques minutes à plusieurs mois. Ce retard peut durer quelques minutes, ou plusieurs mois, comme dans le cas de la [ligne TER entre Nantes et Pornic \(Loire-Atlantique\)](#). Ces jours-ci, les voyageurs d'Ile-de-France sont plus souvent exposés en raison du plan massif de travaux engagé par la SNCF et la RATP (par exemple [sur le RER A, ici](#)). Le réseau, vieillissant, n'avait pas connu un tel programme de modernisation depuis des décennies. En 5 ans, la SNCF engage ainsi un milliard d'euros de travaux. Il s'agit parfois, comme sur [la ligne RER C](#), de remplacer des caténaires âgées de... 95 ans.

Les responsables de la compagnie, tout comme les voyageurs régulièrement interrogés, d'ailleurs, préfèrent que les chantiers se déroulent en été plutôt qu'en mars ou en octobre. La définition, la durée et les moments choisis pour le programme de travaux font l'objet chaque année d'intenses négociations entre les exploitants, RATP et SNCF, et le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif), qui veut éviter les trop longues perturbations.



Restitution tardive trois matins de suite. Revenons à la « *restitution tardive des voies* ». Voici un exemple datant de septembre 2014, aimablement [mis en avant par la direction de la ligne J du Transilien](#), qui part de la gare Saint-Lazare. Le lundi 15 septembre, « à 4h30, à hauteur d'Asnières, des travaux se terminent tardivement. Les voies qui desservent l'axe Paris/Mantes via Poissy sont restituées à 5h20 et celles de l'axe Paris/Ermont à 7h15. Initialement, ces voies devaient être utilisables dès 4h45 ».

Le lendemain, ça recommence : « A 4h45, nouvelle restitution tardive des voies sur le chantier Asnières/Bois Colombes. 68

trains sont retardés et 26 trains ont dû être supprimés ». Le surlendemain, le mercredi 17 septembre, « *les trains de travaux du chantier Asnières/Bois Colombes mettent du temps à quitter la zone de travaux. Ces retards sont à l'origine d'une nouvelle restitution tardive des voies* ».



Impatiences. Sur le quai, le voyageur désormais en retard s'impatiente. N'y a-t-il pas moyen de prévoir plus largement la durée des travaux ? De mobiliser davantage de personnel ? De mieux coordonner les équipes ? Les exploitants admettent que les travaux ne se passent pas toujours comme prévu, « *un peu comme la construction d'une maison* », ou « *quand il faut réparer une vieille voiture et que l'on découvre un problème au dernier moment* ».

Lacunes d'information. Reste ensuite à informer les voyageurs, à le faire dans un langage compréhensible, et de manière cohérente tout au long de l'incident et par tout le personnel, en gare comme dans les trains. C'est encore loin d'être le cas, comme le montrent les [réactions sur le blog de la ligne du RER A](#) à un incident qui s'est déroulé le 21

juillet.

[Olivier Razemon](#)

Partagez ce blog

Facebook Twitter Google+ Linked In

Flux RSS

[RSS des notes](#)

[RSS des commentaires](#)

Mode d'emploi

[Les règles de conduite](#)

[Foire aux Questions des blogs du Monde.fr](#)

RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

[Créez votre blog sur Le Monde.fr](#)

Découvrez

[Retrouvez tous les blogs du Monde.fr](#)

Ce blog est édité par

avec le concours de Wordpress